



## Projet pédagogique de l'Accueil de loisirs sans hébergement de Saint-Georges de Reintembault

L'Accueil de Loisirs est un lieu de vie, de détente, d'éducation, d'apprentissage où l'enfant, par ses relations avec les autres jeunes, les adultes et par le biais des activités, doit pouvoir s'épanouir et développer sa personnalité.

L'Accueil de Loisirs est aussi un lieu où l'enfant peut vivre des expériences différentes et complémentaires de ce qu'il vit toute l'année.

L'Accueil de loisirs est ouvert chaque **mercredi** en période scolaire et aux **vacances scolaires** (sauf vacances de Noël)

### 1). LES DONNEES

#### a) Les données matérielles

L'Accueil de Loisirs est constitué de :

- 3 salles d'activités aménagées en fonction de l'âge des enfants
- 1 salle de repos
- 1 salle de cuisine
- 1 salle de rangement
- 1 sanitaire avec 5 toilettes (2 petits, 2 grands et 1 PMR), 2 urinoirs et 2 lavabos doubles
- 1 lavabo double dans une salle d'activité
- 1 parc aménagé pelouse + jeux extérieurs
- 1 salle à manger (Livraison des repas en liaison chaude par le restaurateur « L'Auberge du Petit Moulin » de Valaine situé sur la commune de le Ferré)
- L'Accueil de Loisirs peut avoir accès aux différentes installations sportives et culturelles de la commune (Complexe sportif Albert Bouvet, salle des sports communale, salles des associations, plateau scolaire, terrain de camping, salles des fêtes, le jardin des temples)

#### b) Les données humaines

Le personnel est composé de :

- 1 Directrice
- 1 Directrice Adjointe
- 1 Animatrice Brevetées Permanentes
- 1 Animatrice Brevetée contractuelle
- 1 Agent de service

L'équipe peut-être renforcée par deux animatrices permanentes et un agent de service.

Pour l'été, deux animatrices brevetées vacataires et une stagiaire complète l'équipe d'animation.

Toutes les animatrices ont suivi une formation BAFA ou équivalent, BAFD pour la direction.

### **c) Le milieu environnant**

Dès que l'on sort du centre, il y a de nombreuses prairies et de multiples espaces boisés qui doivent permettre l'émergence d'activités de découverte, d'appropriation, de respect du milieu (grands jeux, activités manuelles, activités artistiques, culturelles).

L'accueil de loisirs doit également permettre aux enfants de découvrir des milieux qui ne font pas forcément leur quotidien.

L'accueil de loisirs est situé à environ une cinquantaine de kilomètres du milieu marin, à vingt kms environ de la ville de Fougères (possibilités d'activités culturelles) et à une soixantaine de kms environ de Rennes (possibilités d'activités artistiques, culturelles, sportives).

Pour permettre à l'enfant de se développer, l'équipe d'encadrement devra prendre en compte ces différents milieux et leurs richesses respectives dans l'organisation, la préparation des activités du centre de loisirs.

## **2. DE NOS INTENTIONS A NOS OBJECTIFS**

### **a) Permettre la socialisation**

#### ***Le respect et l'égalité***

Tous les êtres humains sont égaux en dignité, ceci quel que soit leur âge, leur sexe, leur origine, leur conviction, leur culture, leur situation sociale. Il est essentiel d'accorder à chacun la même dignité en respectant son unicité et ses différences.

A l'Accueil de Loisirs, l'enfant devra témoigner d'un comportement « sociable », c'est-à-dire qu'il prenne conscience de l'autre, qu'il l'accepte avec ses différences, ses croyances (principe de laïcité) qu'il soit enfant ou adulte ;

Au quotidien, l'enfant devra être en capacité de :

- Participer à l'élaboration des règles de vie et donc de les respecter
- Agir sur son environnement en se l'appropriant et en le transformant si nécessaire (aménagement et réaménagement des salles, construction des espaces extérieurs), respecter l'environnement
- Respecter le matériel et les jeux mis à sa disposition.

### **b) Favoriser la responsabilisation de l'enfant**

Dans l'Accueil de Loisirs, l'enfant a besoin de grandir, de s'affirmer, de se sentir libre, de décider et d'être maître de ses actes. Il faut laisser aux jeunes la

liberté d'entreprendre, de choisir son activité selon son intérêt et ses propres besoins.

En termes d'objectifs opérationnels, cela signifie que :

- Le jeune s'inscrit dans les activités qui lui sont proposées
- Il propose des activités
- Il s'investit dans les moments de la vie quotidienne
- L'enfant participera à des réunions dans lesquelles des décisions seront prises (activités, projet)

L'adulte est un conseiller, un soutien physique et moral sur lequel repose la confiance du jeune envers l'adulte. Il doit l'aider à agir seul.

L'adulte mènera des réunions dans lesquelles il veillera au partage de la parole, que chacun puisse exprimer ses goûts, ses idées, son point de vue, apprendre à échanger, débattre et trouver un accord.

### **c) Permettre à l'enfant de vivre ses vacances à son rythme**

A travers l'organisation de la vie collective, l'enfant pourra vivre selon son propre rythme biologique individuel.

Concrètement, l'enfant doit pouvoir se reposer quand il le souhaite, de vivre les activités à son rythme. L'enfant ne doit pas être sans cesse contraint de participer à toutes les activités prévues, il doit avoir le droit de ne rien faire.

### **d) Assurer la sécurité physique et morale de l'enfant**

Pour que l'enfant puisse trouver sa place dans un Accueil de Loisirs, il est important de mettre en place une structure qui précise les droits et les devoirs de chacun (enfants et adultes). Ne pas exprimer de limites à la liberté d'action de l'enfant serait le plonger dans une situation d'insécurité physique et affective.

- Au quotidien, l'enfant se devra de respecter les règles établies par le collectif.
- L'enfant pourra utiliser des lieux adaptés à son âge, la sécurité de ces espaces devant être assurée.
- L'enfant doit pouvoir s'isoler s'il le souhaite, retrouver son frère, sa sœur, être avec son ou ses copains.

Aussi, il nous faudra réfléchir aux aménagements du centre pour favoriser se « vivre ensemble ».

### **e) Développer chez l'enfant l'estime de soi, la confiance en soi**

Pour que l'enfant puisse apprendre à se connaître soi-même et à mieux connaître les autres, l'équipe d'animateur veillera à mettre en place des situations, des jeux où chaque enfant puisse s'exprimer.

Il est important de veiller à ce que l'enfant soit propre sur lui, (qu'il puisse avoir des règles d'hygiène), qu'il soit accompagné et ainsi pouvoir intégrer des règles d'hygiène dans sa vie quotidienne lui permettant de renforcer son estime et sa confiance en soi.

L'équipe d'animation mettra en place des activités afin de développer des compétences psychosociales (conscience de soi, empathie pour les autres,...) afin de prévenir le harcèlement, de lutter contre le harcèlement.

#### **f) Favoriser une vie collective et une vie quotidienne de qualité**

La vie quotidienne, c'est la gestion du temps en dehors de l'activité. Elle doit répondre à une démarche éducative visant à responsabiliser l'enfant. La vie quotidienne prépare et prolonge l'activité.

Il est donc primordial que l'enfant soit associé à la gestion de la vie quotidienne. L'équipe sera le moteur de son fonctionnement.

C'est dans la mise en place de ces intentions que s'inscrit le déroulement de la journée suivante :

Après un accueil individualisé, l'enfant pourra s'investir dans des activités thématiques jusqu'à la fin de la matinée. Le moment du repas doit être un temps d'échanges, de détente et de convivialité. Chacun prendra le temps de déjeuner, discuter, ... Afin de respecter le rythme de vie de chacun, le repas sera suivi d'une période calme pendant laquelle l'enfant pourra se détendre, se reposer, discuter, participer à des activités calmes (musique, lecture, ...). L'après-midi sera consacrée aux activités. Celles-ci ne leur seront pas systématiquement imposées mais seront plus liées à leurs attentes et à leurs projets définis lors des réunions d'enfants. Après ces animations, le goûter sera pris tous ensemble avant le départ échelonné de chacun.

L'élaboration de ce type de journée sera basée sur la concertation et l'association de chacun (enfant, animateur, ...). Il ne s'agit pas là d'imposer une journée type aux enfants mais bien de leur permettre de profiter au maximum de leurs vacances.

En ce sens, cette journée ne constitue pas un modèle et sera donc modulable en fonction des projets, donc des activités exercées.

#### **g) Les activités**

L'activité dite de « loisirs » est une démarche réfléchie ayant des objectifs précis. Elle doit permettre à l'enfant d'expérimenter, d'agir, de satisfaire ses besoins propres.

Les activités proposées par l'équipe d'adultes favoriseront les relations entre enfants, permettront à chacun de trouver sa place dans la collectivité.

Tout au long du Centre, un certain nombre d'activités seront mises en place :

- Activités nature
- Activités ludiques
- Activités artistiques / culturelles
- Activités manuelles

- Activités culinaires
- Activités physiques

Un mini-camp pour les 7/12 ans avec quatre autres Accueils de Loisirs et le Centre social du canton est organisé chaque année à la période estivale.

Enfin, il semble fondamental de préciser que les enfants pourront proposer d'autres activités. L'équipe favorisera la naissance de leurs projets, tiendra compte des demandes, envies des enfants : données essentielles pour le bon déroulement de l'Accueil de Loisirs. Elle mettra en place un fonctionnement qui permettra aux enfants de choisir, de préparer, de conduire des projets. L'animateur sera là plus comme une aide, un référent.

Plus l'enfant sera associé aux activités générales du Centre, plus :

- Il se responsabilisera
- Il trouvera sa place dans la collectivité
- Il développera sa personnalité
- Il respectera les autres (enfants et adultes)

## Conclusion

L'équipe d'animation devra toujours garder à l'esprit une recherche d'une meilleure qualité de l'Accueil de Loisirs. Elle cherchera autant que possible à créer un environnement harmonieux qui prenne en compte les besoins de l'enfant.

La qualité de cet espace favorisera ou non un certain nombre de pratiques pédagogiques. Cet espace sera ou non un véritable outil au service des animateurs.

Pour mettre en œuvre ce projet pédagogique, l'équipe d'encadrement devra, lors des temps de préparation du séjour, élaborer des fiches pédagogiques sur les différents moments de l'Accueil de Loisirs.

Ces fiches seront travaillées, en amont, par l'équipe permanente. Elles préciseront les intentions éducatives, les objectifs opérationnels, et les moyens à mettre en œuvre pour chaque moment.

Les thèmes qui seront abordés sont :

- Le temps d'accueil (l'accueil individualisé / l'organisation des espaces)
- L'aménagement du centre
- Le temps de repas
- Le temps calme/ temps de repos
- La sieste
- Le mini-camp
  
- Les activités ludiques et manuelles
- Les activités et jeux sportifs
- L'autonomie
- Les réunions d'enfants
- Les relations avec les parents
- Le travail en équipe

